

*Le financement De l 'innovation dans les PME algériennes : les défis et les enjeux*

**تمويل الابتكار في المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر: التحديات والرهنات**

*Financing Innovation of Algerian SMEs: challenges and issues*

MIMOUNI YASSINE	BOUGUETAIA SOUFYANE	TAHRAOUI DOUMA ALI
Maitre de conférence -B-	Maitre de conférence -A-	Maitre de conférence -A-
Centre universitaire de Relizane	Centre universitaire de Relizane	Centre universitaire de Relizane
Yassine19_mim@outlook.fr	soufyanebouguetaia48@gmail.com	phd.tahraoui@gmail.com
0799921881	0777035884	0550396139

**Résumé:**

Le financement de l'innovation comme un facteur majeur dans la création et développement des PME innovantes, l'accès au financement des projets innovants doit garantir par l'interventionnisme de l'état, mais aussi que les créateurs face à l'obligation de se débrouiller des capitaux de départ conséquents se retournent souvent vers des fonds propres. Ceci représente une des premières alternatives de chaînes de financement d'une bonne partie des entreprises naissantes.

Le financement étant une question clé dans la vie de toute entreprise, il en impacte même son développement et son expansion, des aides financières spécifiques sont nécessaires pour répondre aux besoins des nouvelles entreprises innovantes, parmi lesquelles (le capital-risque, le prêt d'amorçage)

**Mot clés :** PME, l'innovation, le financement .

**الملخص:**

ان تمويل الابتكار يعتبر عامل رئيسي في خلق وتطوير المشاريع الصغيرة والمتوسطة المبتكرة، والحصول على تمويل للمشاريع المبتكرة يجب أن يضمن من خلال تدخل الدولة، حيث يواجه المبدعون و المبتكرون عوائق في توفير رأس المال لتجسيد مشاريعهم المبتكرة، لذلك يلجؤون في كثير من الأحيان إلى أموالهم الخاصة. والتي تمثل أحد البدائل الأولى للتمويل للعديد من الشركات الناشئة. فالتمويل هو قضية رئيسية في حياة أي مؤسسة، وهو يؤثر على تطويرها وتوسعها، لذلك فهناك ضرورة الحاجة إلى اليات وهيئات تمويل حكومية لتلبية احتياجات الشركات المبتكرة الجديدة، من بينها (رأس المال المخاطر، قروض الانشاء..)، وقد وضعت الجزائر مجموعة من الاليات والهيئات لتمويل الابتكار في هذه المؤسسات، لكنها لم تكن كافية لمواجهة الرهنات الخاصة بتمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة المبتكرة بناء على تحليلنا لنقاط الضعف فيها.

**الكلمات المفتاحية:** المؤسسات الصغيرة والمتوسطة، الابتكار، التمويل.

**Abstract :**

The financing of innovation as a major factor in the creation and development of innovative SMEs, the access to financing innovative projects must guarantee by the interventionism of the state, but also that the creators face the obligation of fetching substantial starting capital often goes back to equity. This represents one of the first alternatives to funding channels for many of the nascent companies.

Financing is a key issue in the life of any business, it even impacts its development and expansion, specific financial assistance is needed to meet the needs of new innovative companies, among which (venture capital, lending boot)

**Keywords:** SMEs, innovation, financing.

## **Introduction :**

Le développement des sociétés modernes et la pérennité des entreprises passent par l'innovation permanente. L'innovation dans les entreprises est une opération économique à hauts risques qui nécessite une ingénierie spécifique. La mise en place d'une dynamique à l'innovation s'inscrit comme une véritable priorité dans tous les pays développés.

L'innovation réalisée en contexte de PME présente un élément de complexité supplémentaire, soit l'entreprise elle-même. Il faut ainsi bien comprendre d'un côté les facteurs de contingence spécifiques à son environnement qui sont les stades de développement et l'asymétrie d'information, et de l'autre les divers facteurs de risque qui sont le risque d'affaire, le risque lié à l'entrepreneur et le risque financier. Cet environnement complexe, souvent mal connu des bailleurs de fonds, peut nuire au développement des PME parce que les programmes ou outils qui lui sont destinés sont parfois mal définis

Objectif de cette étude est de déterminer les rôles de financement de l'innovation dans les stratégies de création et le développement des pme innovantes.

À partir de cette introduction notre étude vise le traitement de la problématique générale suivante :

### **La problématique de recherche :**

**Quelle sont les défis et les enjeux du financement de l'innovation chez les PME algériennes ?**

**Objectif de recherche:** Notre choix de ce sujet n'est qu'une tentative pour atteindre un certain nombre d'objectifs, notamment:

- Définir le concept et les théories de l'innovation dans les PME
- Mise en lumière des principaux outils adoptés par l'Algérie pour financer les petites entreprises innovante.
- Clarifier les principaux enjeux liés au financement des entreprises innovantes en Algérie.

**Méthodologie de recherche:** Afin de répondre aux questions contenues dans cette problématique, nous avons appuyés sur l'approche déductive avec ses outils de description, et d'analyse, En abordant les différents concepts liés à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises ,Et analyser la réalité et les perspectives du financement des PME innovantes en Algérie

**Axes de recherche :** Pour résoudre cette problématique, nous avons divisé cette recherche en quatre axes:

1. L'innovation dans la PME .
2. Financement des entreprises innovantes.
3. Les contraintes de financement des PME innovantes.
4. Financement de l'innovation des entreprises - Les instruments proposés en Algérie.

## **1- L'innovation dans la PME**

### **1-1- Les différentes caractéristiques des activités d'innovation**

L'étude rigoureuse d'un projet d'innovation, exige de tenir compte des trois éléments suivants: le type d'innovation (procédé, équipement, produit), la phase du projet faisant l'objet du financement (recherche et développement, introduction, croissance, maturité, déclin), et l'intensité de l'activité d'innovation (radicale, systématique, graduelle).

#### **a)- Le type d'innovation**

Les activités d'innovation touchent différents éléments d'une entreprise et n'entraînent pas le même niveau de risque pour ceux qui acceptent de les financer. On en retrouve essentiellement trois (St-Pierre, Beaudoin et Bourgeois, 1999) :

**b)- Innovation dans les procédés :** Ces activités touchent les façons de faire de l'entreprise. Dans le cas d'une entreprise manufacturière par exemple, l'innovation dans ses procédés devrait lui permettre de produire à plus faibles coûts et de manière plus efficiente. On suggère entre autre que l'introduction de nouveaux procédés de gestion de la production devrait améliorer l'efficacité en réduisant les temps et le gaspillage. L'implantation d'un système en juste-à-temps est un exemple. Il s'agit donc essentiellement d'activités sur des actifs intangibles.

**c)- Innovation dans les équipements :** Ces activités visent à améliorer le rendement des équipements en place (pouvant impliquer des actifs intangibles) ou à remplacer les équipements existants par de nouveaux, plus modernes et plus efficaces (impliquant des actifs tangibles).

**d)- Innovation dans les produits :** Ces activités touchent directement le marché et la clientèle de l'entreprise. On invoque alors les améliorations continues sur les produits existants, ainsi que les activités de recherche et développement de nouveaux produits pour lesquels il existe ou non un marché. Ces activités impliquent donc les stocks de l'entreprise. Les activités touchant les procédés et les produits sont considérées plus risquées parce qu'elles impliquent souvent des actifs immatériels (recherche d'information et d'évaluation, achat de brevets ou de licences, etc.).

Or, ces actifs peuvent difficilement être donnés en garantie lors d'un financement. De plus, ces innovations sont souvent indivisibles : une innovation de produit peut demander de nouveaux équipements commandant de la formation nouvelle pour les employés et des études de marché pour augmenter les ventes, afin de rentabiliser la R-D à la source de l'innovation et ce besoin supplémentaire de nouveaux équipements (Julien et al., 1996).

## **2 -Financement des entreprises innovantes:**

« Pour innover, il faut vouloir et pouvoir. Vouloir, c'est la pulsion du chercheur ; pouvoir, c'est le nerf de la guerre du financement. Sans financement, pas d'innovation »<sup>1</sup> (JP. Betbeze, 2003).

Pourtant, dès qu'il s'agit de satisfaire les besoins de financement, les entreprises innovantes se heurtent à de nombreux défis (M. Cherif, 1999) relatifs à l'asymétrie d'information et au bruit de communication entre les créateurs d'entreprises innovantes et les systèmes de financement traditionnels. L'un des défis essentiels rencontrés par les jeunes entreprises innovantes est le comportement prudent de certains bailleurs de fonds. Cette prudence se traduit souvent par des effets d'évictions des jeunes entreprises innovantes des circuits de financement traditionnel (M. Cherif, 1999). Les entreprises innovantes issues de la recherche combinent plusieurs spécificités qui rendent leurs financements très particuliers.

« All Money is not the same ». Les différents modes de financement n'ont pas forcément la même finalité (C. Saublens, 2011). Les critères d'investissement des différents acteurs de financement varient selon les phases de développement de la jeune entreprise innovante.

En effet, le développement d'une entreprise innovante implique le franchissement de 4 phases différentes (Figure). Chaque phase possède ses propres défis et ses propres besoins de financement.<sup>2</sup>

### **2-1 -Phase d'amorçage et de démarrage (Seed Stage and startup stage):**

Constitue une phase critique du cycle de développement de la jeune entreprise innovante. Le risque associé à cette phase est généralement très conséquent. En effet, durant ce stade, l'entreprise n'est pas encore active sur le marché et ne génère aucun chiffre d'affaire. Il est donc impossible d'évaluer ou de prévoir son succès commercial. Le risque pour les investisseurs est très élevé et le financement est par conséquent très difficile à obtenir.

Durant cette phase, les sources de financement proviennent généralement des business angels et des fonds personnels des entrepreneurs et de leurs proches « les 3F : freinds, family and fools ».

Bien qu'utiles, ces fonds sont souvent insuffisants pour couvrir toute les charges engendrées par les activités relatives à la phase d'amorçage (R&D, plan d'affaires initial, études de marché, proof of concept et prototypage). L'argent des 3F est généralement complété par des fonds d'amorçage universitaire et des business angels.

Des aides publiques peuvent également intervenir à ce stade. Celles-ci prennent la forme d'aides fiscales, de subventions directes (prix lors de participation à des concours de création des entreprises innovantes) ou encore de prêts à taux zéro non remboursables en cas d'échec (C. Savignac, 2006). Les banques quant à elles sont rarement actives durant cette phase. En effet, les banquiers s'appuient essentiellement sur l'historique comptable de l'entreprise, sur sa capacité de remboursement et sur les garanties offertes. Pourtant, durant la phase d'amorçage, la jeune entreprise innovante n'a aucun bien matériel à offrir en garantie. Toute sa valeur réside dans son actif immatériel difficilement évaluable (connaissances, savoirs faire, etc). Les sources de Financement sont donc principalement les 3F (freinds, family and fools), les business angels, les fonds d'amorçage universitaire et les aides publiques.

### **2-2 Phase de développement initial (Early Stage) :**

Correspond aux premières années d'activités commerciales. A ce stade il existe un produit fini prêt à être commercialisé souvent à une échelle réduite afin de confirmer sa viabilité économique. Durant cette phase, les dépenses relatives aux activités de production et du marketing sont les plus conséquentes. Pourtant, il est difficile de prédire à ce stade le succès commercial du projet.

Ce qui justifie, encore une fois, la réticence des banques à accorder un prêt aux entreprises en phase de développement initial (early stage). A ce stade, l'entreprise innovante peut faire appel aux investisseurs publics spécialisés ou à quelques acteurs privés, notamment les business angels qui apportent du capital, de l'expérience du réseau et du temps. Les anglo-saxons parlent alors de smart money (argent intelligent).<sup>3</sup>

### **2-3 Phase de croissance (Later stage) :**

À ce stade, l'entreprise doit gérer l'augmentation conséquente de son activité et de ses ventes.

Pour maintenir le rythme de sa croissance, elle a besoin de fonds supplémentaires destinés à développer les capacités de production et de distribution. L'intervention d'un capital-risqueur (Venture Capital ou VC) peut se révéler primordiale, aussi bien au niveau du financement qu'en termes de conseils et d'accompagnement de l'équipe dirigeante. En plus des fonds du capital risque, les premiers résultats financiers permettent de se retourner, dans certains cas, vers le financement bancaire.

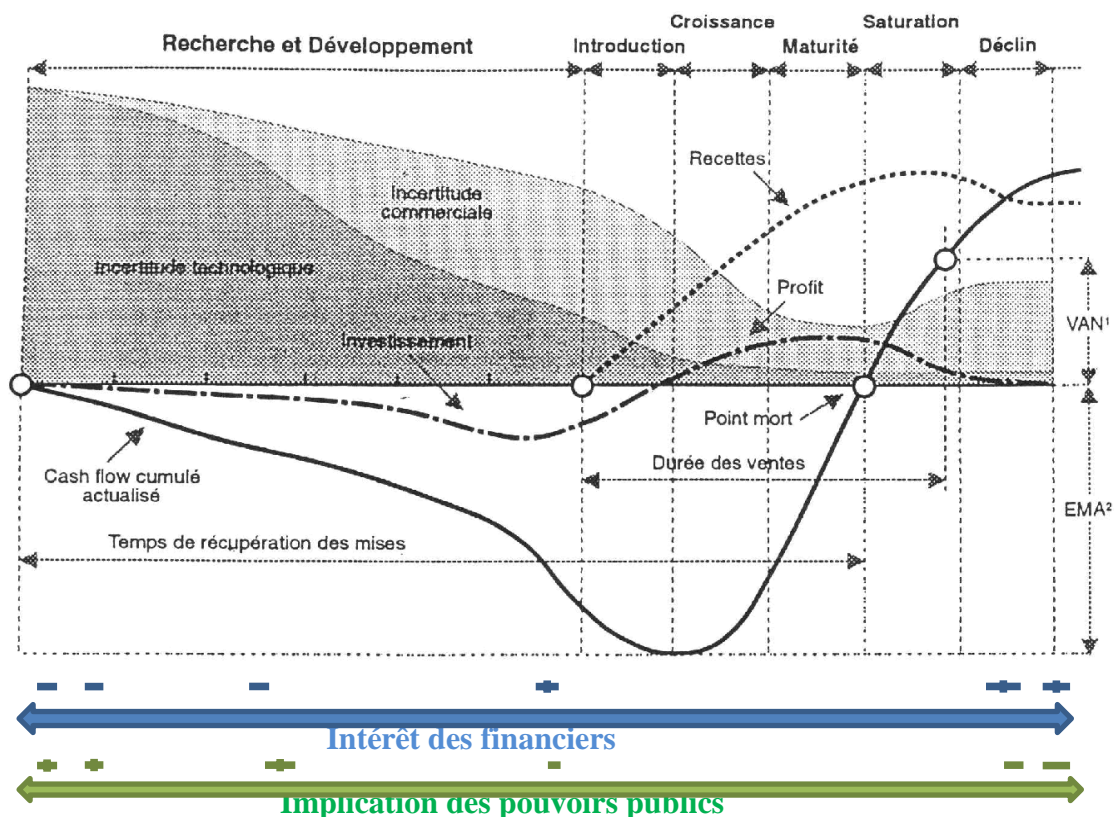
### **2-4 Phase de maturité (maturity stage):**

A ce stade, l'entreprise est bien établie et entre dans une situation de plein développement. Elle peut accéder plus facilement à des emprunts bancaires et ouvrir son capital au public via une introduction en bourse (IPO). La phase de maturité est généralement marquée par la fin du partenariat entre l'entreprise et l'investisseur (S. MANIGART et O. WITMEUR, 2010).

En d'autres termes, à ce stade, les fonds de capital-risque se désengagent de la société. Nous distinguons plusieurs modes de désengagement (aussi appelés « stratégie de sortie » ou « exit strategy ») :

- **Trade sale** : C'est la stratégie la moins couteuse et la plus rapide à mettre en œuvre. Elle consiste à revendre la totalité de l'entreprise à une autre société souvent issue de la même branche.
- **Secondary sale** : Cette stratégie de sortie permet à l'investisseur en capital risque de céder sa participation à un autre investisseur financier qui prend le relais du VC (S. MANIGART et O. WITMEUR, 2010).
- **Buy out** : Cette stratégie consiste à racheter les actions du capital risqueur par l'entrepreneur lui-même.
- **IPO** : Initial Public Offering (Introduction en Bourse) : Cette technique renforce la notoriété de l'entreprise. Elle permet au VC de lancer la vente de des actions au public.

**Figure 1 : L'influence de la phase de développement sur le risque et les flux monétaires de l'innovation**



Adapté de Guinet (1995) et de Lachman (1996)

### 3- Les contraintes de financement des PME innovantes

Des contraintes de plus en plus caractéristiques des PME innovantes doivent être considérées ici.<sup>4</sup>

**3-1-Premièrement**, les PME ont une difficulté endémique à engendrer des fonds propres. L'aspect fondamental de cette contrainte de fonds propres provient du rapprochement de deux logiques nettement différenciées : celle de l'entrepreneur-innovateur et celle des apporteurs de capitaux externes, particulièrement les banques. Précisons les termes de l'analyse. Les banques demeurent l'interlocuteur privilégié - voire unique selon un choix contraint - des PME, et ce, d'autant plus que les réformes financières ont impulsé un processus de dualisation du système de financement.

Les grandes entreprises ont ainsi considérablement élargi la gamme des instruments de financement à leur disposition - marchés financiers, titres de créances négociables sur le marché monétaire et crédits bancaires principalement – tandis que les PME sont demeurées dépendantes du financement bancaire en ne pouvant bénéficier de la modernisation du système financier français. Le rapport de pouvoir banques-PME est demeuré favorable aux premières alors que ces rapports à l'égard des grandes entreprises ont évolué de manière défavorable aux banques. La faiblesse des fonds propres des PME a plusieurs effets négatifs quant à leur accès au financement bancaire (Matray, 1992; CNC, 1994). D'une part, l'émission d'un signal négatif apparaît dans la mesure où la faiblesse des fonds propres est interprétée comme une moindre prise de responsabilité de la part de l'entrepreneur-dirigeant. D'autre part, la faiblesse des fonds propres fragilise la situation des entreprises du point de vue de la contrainte de solvabilité.

En effet, les entreprises ne disposent ni du rôle d'amortisseur des fonds propres - compte tenu du caractère discrétionnaire des versements de dividendes - ni de conditions débitrices favorables – compte tenu de la fonction de garantie des fonds propres et du signal positif en termes de situation financière.

**3-2-Deuxièmement**, alors que l'innovation est de plus en plus caractérisée par un contenu informationnel dans « l'économie de la connaissance » qui se dessine actuellement, les PME ont une contrainte de production d'information plus élevée relativement aux grandes entreprises.

Liée à l'insuffisance des fonds propres qui pourraient jouer le rôle d'une garantie, cette contrainte conduit les intermédiaires financiers soit à rationner quantitativement les demandes de prêts qui proviennent de cette population d'entreprises (Binks et al, 1992), soit à avoir un comportement standardisé peu compatible avec l'absence d'expertise financière de la PME. Ainsi, en raison de l'existence d'une relation d'agence entre les partenaires, un certain nombre de coûts d'agence émerge. Outre les coûts de surveillance à la charge des banques, les coûts de justification assumés par l'emprunteur sont particulièrement intéressants pour notre propos. En effet, les entreprises sont incitées à produire de l'information, ou des signaux, afin d'avoir accès au crédit bancaire.

Parmi ces signaux, les ratios dettes/fonds propres - les plus standardisés - occupent une place prépondérante. Deux conséquences en résultent.

D'une part, de tels ratios, en raison de leur impact restrictif sur la politique de financement des entreprises, limitent les choix dans les occasions d'investissement.

Autrement dit, ces ratios rendent les entreprises moins flexibles du point de vue de leur activité de production. D'autre part, le comportement prudent de l'entrepreneur peut être interprété comme un signal incitatif envers les banques. Or, un tel comportement est contradictoire avec l'incitation à innover où la prise de risque doit être maximale. En conséquence, du point de vue des innovations, seuls les comportements routiniers ou adaptatifs sont favorisés dans la mesure où ils limitent l'incertitude inhérente au processus innovant.<sup>5</sup>

**3-3-la troisième contrainte** des PME innovantes: la contrainte de temporalité. Cette dernière revêt deux formes principales liées. D'une part, l'établissement d'une relation de clientèle permet à la banque de capter les informations pertinentes concernant ses débiteurs. Dans cette perspective, les entreprises émettent un signal positif aux autres agents financiers « parce que les firmes de qualité élevée sont informationnellement capturées » (Sharpe, 1990, p. 1070). Or, la relation de clientèle s'inscrit dans la durée, ce qui empêche les entreprises innovantes jeunes d'en bénéficier. D'autre part, l'absence répétée de défauts de paiement de l'entreprise

lui permet de bénéficier - de période en période - de taux d'intérêt plus bas par rapport aux taux assumés par les nouveaux emprunteurs.

En d'autres termes, «avec un horizon temporel long [...] la réputation devient elle-même un actif doté de valeur [où] la rémunération relative du projet risqué [...] décline par rapport au projet sûr et profitable» (Diamond, 1989: 831). Ainsi, non seulement les jeunes entreprises ne peuvent bénéficier de l'effet réputation, mais en outre cet effet tend à privilégier à nouveau les comportements routiniers plus sécurisants.

L'incertitude et les asymétries d'information qui caractérisent les PME sont amplifiées pour les innovantes d'entre elles. A ces deux problèmes s'ajoute le caractère immatériel des activités innovantes, ce qui rend l'évaluation de leur valeur monétaire difficile.<sup>6</sup>

#### **4-Financement de l'innovation des entreprises - Les instruments proposés en Algérie**

##### **4-1 - Le financement direct aux PME :**

Actuellement seul le Programme National de Mise à Niveau doté d'un fond (Fond national de mise à niveau) de 386 milliards de dinar accorde des aides dont certaines contribuent à l'innovation aux PME. Les aides portent sur<sup>7</sup> :

- Le pré-diagnostic et diagnostic : financé à 80%
- Les investissements en matériel de productivité : financé 10% et bonification sur crédit bancaire
- Les investissements en technologies et système d'information : financé 40% et bonification sur crédit bancaire
- Les investissements immatériels : financés entre 50 et 80%
- La gestion de la production
- la gestion financière
- Le coaching ou accompagnement dans le domaine des TIC
- Le management
- La qualité
- Le développement commercial
- Le coaching innovation

Aucune action n'a encore été réalisée dans la rubrique coaching innovation.

##### **4-2- Le crédit impôt recherche**

(La loi des finances complémentaire de l'année 2009) (Article 171) :

« Sont déductibles du revenu ou bénéficie imposable, à concurrence de 10% du montant du bénéfice ou du revenu et d'un plafond de 10 millions de DA, les dépenses en recherche développement engagés dans l'entreprise à condition que ce montant soit réinvesti dans la recherche. Les activités de recherche développement en entreprise sont définis par arrêté conjoint du Ministère de finances, du Ministre chargé de la recherche scientifique et du ministre sectoriel concerné ».

Les arrêtés ne semblent pas avoir été signés. Le crédit impôt recherche n'est pas utilisé. De plus les PME n'ont généralement pas d'activités de recherche clairement identifiées

#### **4-3- Le financement de la recherche scientifique et du développement technologique**

Le fond national de la recherche scientifique et du développement technologique finance essentiellement la recherche réalisée dans les établissements de l'enseignement supérieur, et les centres de recherche ayant un statut EPST.

La loi 98/11 mentionne néanmoins que les crédits alloués à la recherche peuvent être affectés à « la réhabilitation de la recherche dans les entreprises publiques et privées, impliquées dans des activités de recherche, de développement technologiques, d'innovation et de valorisation » (article 23).

#### **4-4- Le fond national pour la maîtrise et la rationalisation de l'énergie géré par l'APRUE (2000)**

Le fond finance, entre autres, à travers l'APRU les projets de recherche dans le domaine de la maîtrise et la rationalisation de l'énergie proposé par tout organisme y compris l'entreprise.

#### **4-5- Le financement des centres techniques industriels**

Le CTI reçoit une dotation initiale puis une subvention de l'Etat pour couvrir une partie des charges, notamment celles relatives à la veille technologique, la recherche appliquée, l'innovation et le développement des réseaux d'entreprises, la promotion et le développement de la branche

#### **4-6 -L'apport du privé**

Un signe que le privé s'intéresse de plus en plus aux startups. D'ailleurs, s'agissant des financements privés, le concept Business Angels (investisseurs providentiels) a fait ses premiers pas en Algérie, à travers le réseau Casbah Business Angels qui s'est constitué en 2012. Les Business Angels investissent personnellement dans des projets innovants auxquels ils croient profondément, tout en apportant leur savoir-faire et leurs réseaux.

De grandes entreprises aussi commencent à s'intéresser aux startups. La compagnie d'assurance Macir Vie a annoncé il y a quelques mois son intention d'entrer dans le capital de quatre startups algériennes activant dans différents domaines (Nkheyar, Mamps Bros, Turing Innovation Technology, LCS). « Nous en sommes encore au niveau des évaluations et des audits [...] nous sommes sur une bonne voie », nous confirme Hakim Soufi PDG de la Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance (CIAR), la maison-mère de Macir Vie.

D'autres entreprises essayent de mettre un pied dans l'environnement startups algérien. A en croire, Mme Amina Yadi, gérante de l'espace Coworking CapCowork, de grandes entreprises algériennes veulent investir dans les startups à fort potentiel de développement. « De grandes entreprises et des banques privées commencent à s'intéresser à l'investissement en capital-risque dans les startups algériennes. Nous comptons mettre sur pied un incubateur privé qui apportera, en plus de l'accompagnement, les financements nécessaires aux startups à travers des prises de participation au capital », nous a-t-elle fait savoir.

L'investissement en capital-risque est quasi inexistant en Algérie, bien qu'officiellement, six sociétés de capital-risque sont opérationnelles ou en cours de création, toutes des filiales de banques publiques, selon le ministère des Finances. Les startups algériennes peuvent toutefois prétendre à un financement de fonds régionaux comme celui de société de capital-



investissement Africinvest. Cette dernière a récemment lancé le fonds d'investissement Maghreb Private Equity Fund IV.

En 2017, 560 millions de dollars ont été investis en capital-risque dans 124 startups technologiques africaines, en progression de 53 % en un an, selon les chiffres d'une enquête annuelle réalisée par le fonds de capital-risque Partech Africa. 63% des volumes sont investis dans 3 pays : Afrique du Sud, Nigeria et Kenya. 3,9 millions ont été investis au Maroc, 1,5 millions en Tunisie. Aucun investissement pour l'Algérie. Il est temps pour nos startups d'aller chercher ces fonds. Surtout que le talent ne manque pas. La consécration du talent algérien dans différents concours internationaux de startups le prouve bien. D'ailleurs, les concours sont aussi une source de financement. Il faut donc garder un œil sur les appels à projets.<sup>8</sup>

#### 4-7- Coopération UE –Algérie

Un projet de union européen, **Le projet de Jumelage** au profit du Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM) intitulé « Appui au Ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innovation industrielle », est lancé entre l'Algérie et un Consortium France – Espagne – Finlande. Ce projet est financé à hauteur de 1 450 000 euros par l'Union européenne (UE) .

Les objectifs tracés par la mise en œuvre de ce Jumelage concernent l'évolution du cadre légal et de la gouvernance du système national de l'innovation vers une plus grande transversalité entre la R&D, l'innovation et l'entreprise. Il permet également la définition d'un système intégré d'information et d'évaluation de l'innovation à portée nationale en conformité avec les standards internationaux : des outils de collecte et de traitement des données seront développés, une première enquête pilote sur l'innovation industrielle sera initiée.

Aussi, il vise l'élaboration d'un écosystème de réseaux d'appui aux PME pour développer les activités liées à la promotion et la valorisation de la recherche et l'innovation, et la proposition d'une offre de services aux PME algériennes relayée par les pôles de compétitivité. Il s'agit en outre de l'engagement du processus de mise en place des pôles industriels, en tant qu'outil de développement économique territorial, par une opération pilote et le renforcement des compétences des cadres du MIM, des réseaux d'appui et des acteurs économiques sur les questions d'innovation.<sup>9</sup>

**Tableau 1 : Financement de l'innovation**

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le Programme national de mise à niveau accordant des aides matérielles et immatérielles aux PME est opérationnel;</li> <li>- Des aides financières indirectes sont accordées aux PME innovantes dans les différents incubateurs;</li> <li>- Un premier business angel « casbah business angel » finance des projets innovants;</li> <li>- Le crédit impôt recherche inscrit dans la loi des finances complémentaire de 2009;</li> <li>- L'article 23 de la loi sur la recherche scientifique accorde le financement, par le Fonds National de la Recherche, des activités de recherche développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les aides à l'innovation du Programme national de mise à niveau ne sont pas clairement identifiées;</li> <li>- Pas de consensus national sur la définition d'un projet d'innovation;</li> <li>- Les arrêtés prévus pour la mise en œuvre du crédit impôt recherche ne sont pas encore signés;</li> <li>- La culture de l'innovation est absente dans les PME;</li> <li>- La communication sur les possibilités de financement de l'innovation est inexistante.</li> </ul>

et l'innovation dans les entreprises; -Les prix de l'innovateur et de l'inventeur sont attribués annuellement; -Les fonds FGAR et CGCI garantissent les crédits aux PME; - Certains organismes privés financent des PME innovantes.	
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
-Le marché algérien est porteur en produits nouveaux ; - Le partenariat avec les sociétés étrangères peut financer l'innovation ; - Le système de valorisation de la recherche est une source de financement ; - Le fonds de formation continue (FNAC) peut financer des formations en innovation	-La suppression totale des barrières douanières en 2020 accentuera la concurrence des produits importés ; - La pérennisation de l'entreprise est menacée.

**Source:** Small Business Act pour l 'Europe [http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/policies/sme/small-business-act/index_fr.htm)

### Conclusion :

La problématique du financement de l'entreprise innovante, l'accès à la ressource financière constitue l'une des premiers obstacles rencontrés par les entrepreneurs lors de la création de leur entreprise. Compte tenu des efforts de recherche et de développement pour dégager une rentabilité importante, les jeunes entreprises innovantes ont, en effet, plus souvent que d'autres "entreprises classiques" de sérieux problèmes de financement (Albert et al, 1988 ; Moreau, 2005).

Les pouvoirs publics jouent un rôle de premier plan pour d'aider les entreprises à surmonter certains obstacles à l'innovation et trouver le bon dosage des politiques peut les aider à orienter et renforcer la contribution de l'innovation aux performances économiques. Ces politiques en faveur de l'innovation sont beaucoup plus vastes que celles que l'on considère souvent comme les « politiques d'innovation » au sens strict-telles celles destinées à soutenir la R-D des entreprises, le financement du capital risque.

### Référence bibliographique :

- Isabelle Dherment-Férère, Le financement de projets innovants : Le cas des pôles de compétitivité
- Mounia DIAMANE et Salah KOUBAA, Financement des entreprises innovantes au Maroc: État des lieux sur le site : [http://www.cidegef.refer.org/prochaines/kenitra/communications/DIAMANE%20&%20KOUBAA\\_ESCAE\\_Maroc.pdf](http://www.cidegef.refer.org/prochaines/kenitra/communications/DIAMANE%20&%20KOUBAA_ESCAE_Maroc.pdf)
- Jean-Pierre Allegret, « Le financement des PME innovantes : sous quelles conditions les technopoles peuvent-elles constituer une réponse adéquate ? »Revue internationale P.M.E.: économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 8, n° 3-4, 1995
- Wafa Hadriche ben Ayed, Contraintes financières et innovation dans les PME en Tunisie : une étude économétrique, Un article de la revue internationale P.M.E. Volume 27, Numéro 2, 2014
- Hocine Hadjiat & François-Louis Billon, «Innovation, Etat des lieux et Financement des entreprises» Concept paper, Séminaire National pour l'Algérie, Alger, 11 Juin 2014

- Racim Khaled, Quels financements pour les startups en Algérie ?, sur le site : <http://www.nticweb.com/14-dossiers/9491-quels-financements-pour-les-startups-en-algerie.html>
- le programme d'innovation industrielle en Algérie, article sur le site : <http://www.algerie-eco.com/index.php/2017/03/30/lue-injecte-1-450-000-euros-programme-dinnovation-industrielle-algerie/>
- HAMMOUTENE OURDIA et FERFERA MOHAMED YACINE, Politiques publiques pour le soutien des PME innovantes en Algérie : Bilan et perspectives, Revues EcoNature \_ N 01 /2015
- Amina AISSAT LEGHIMA, LA DIFFICILE PROMOTION DE PME INNOVANTES EN ALGERIE, CAHIERS DU LAB.RII, – DOCUMENTS DE TRAVAIL –N°279, février 2014.
- Abdelhalim BOUHALI, La recherche scientifique au service de l'entrepreneuriat innovant, Dispositif de l'ANVREDET
- M. Rachid Moussaoui, COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES, mardi 18 octobre 2011.
- Bernard HAUDEVILLE et Rédha YOUNES BOUACIDA, Les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprises.
- INNOVER OU DISPARAÎTRE, article dans le COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES, mardi 18 octobre 2011.
- ASMANI Arezki et AMDAOUD Mounir, La gestion de l'innovation dans les entreprises algériennes : enjeu majeur pour l'obtention d'un avantage concurrentiel durable
- Hayat KENDEL, AGGLOMERATION DES PME & DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE, article sur le site : [http://isd.univ-tln.fr/PDF/isd17/isd17\\_kendel.pdf](http://isd.univ-tln.fr/PDF/isd17/isd17_kendel.pdf)
- Abdenour Slaouti, Quelles stratégies pour la création et le développement de pme innovantes en Algérie, Business Management Review Vol.1(2), Avril-Mai-Juin 2011
- Hocine Hadjiat & François-Louis Billon, «Innovation, Etat des lieux et Financement des entreprises» Concept paper, Séminaire National pour l'Algérie, Alger, 11 Juin 2014.
- Quelles ressources pour financer une PME innovante ?, article sur le site : <http://www.petite-entreprise.net/P-3446-88-G1-quelles-ressources-pour-financer-une-pme-innovante.html>

<sup>1</sup> Cité par Isabelle Dherment-Fère, Le financement de projets innovants : Le cas des pôles de compétitivité

<sup>2</sup> Mounia DIAMANE et Salah KOUBAA, Financement des entreprises innovantes au Maroc: État des lieux, sur le site : [http://www.cidegef.refer.org/prochaines/kenitra/communications/DIAMANE%20&%20KOUBAA\\_ESCAE\\_Maroc.pdf](http://www.cidegef.refer.org/prochaines/kenitra/communications/DIAMANE%20&%20KOUBAA_ESCAE_Maroc.pdf)

<sup>3</sup> Mounia DIAMANE et Salah KOUBAA, op.cit.

<sup>4</sup> Jean-Pierre Allegret, « Le financement des PME innovantes : sous quelles conditions les technopoles peuvent-elles constituer une réponse adéquate ? » Revue internationale P.M.E.: économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 8, n° 3-4, 1995, p.149-163.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Allegret, op.cit.

<sup>6</sup> Wafa Hadriche ben Ayed, Contraintes financières et innovation dans les PME en Tunisie : une étude économétrique, Un article de la revue internationale P.M.E. Volume 27, Numéro 2, 2014,

<sup>7</sup> Hocine Hadjiat & François-Louis Billon, «Innovation, Etat des lieux et Financement des entreprises» Concept paper, Séminaire National pour l'Algérie, Alger, 11 Juin 2014., p27

<sup>8</sup> Racim Khaled, Quels financements pour les startups en Algérie ?, sur le site : <http://www.nticweb.com/14-dossiers/9491-quels-financements-pour-les-startups-en-algerie.html>

<sup>9</sup> L'UE injecte 1 450 000 euros dans le programme d'innovation industrielle en Algérie, article sur le site : <http://www.algerie-eco.com/index.php/2017/03/30/lue-injecte-1-450-000-euros-programme-dinnovation-industrielle-algerie/>